

Les vacances de Toussaint, autrement nommées « congés d'automne », approchent à grands pas et avec elles toute une série d'événements plus ou moins ludiques voire même tout à fait officiels.

Vous trouverez ci-après la liste de ces dates à retenir avec quelques indications pratiques pour en faciliter l'organisation.

Bonne lecture !

1. Ramassage de déchets verts

Comme chaque année à cette époque, l'ASL organise deux ramassages de déchets verts afin de vous permettre d'évacuer, notamment, les tailles de haies. Ceux-ci auront lieu :

- Le jeudi 26 octobre ;
- Le mardi 31 octobre.

ATTENTION

: ce ramassage doit répondre à certaines conditions pour respecter le contrat !

- Il s'agit de taille de **haies**, rassemblées en fagots, en poubelles ou en bags.
- Le ramassage de troncs d'arbres et de branches volumineuses **n'est pas prévu !**
- Les déchets doivent être déposés sur votre propriété, maximum la veille du ramassage, et **pas sur la voie publique**.
- Le volume doit rester raisonnable ! Nous faisons ici appel à votre bon sens.

Si ces conditions ne sont pas respectées, les déchets ne seront pas ramassés gratuitement.

Dans ce cas, une facturation individuelle sera envoyée aux propriétaires concernés pour l'enlèvement, hors contrat, de leurs déchets verts.

2. Cortège Halloween

Comme l'an dernier, la grande Sorcière Bénédicte 🧙‍♀️ bien aidée de la Fée Clochette 🧚‍♀️ et de leurs aspirants vampires 🧛‍♂️ vont organiser un cortège de petits fantômes 🧛‍♀️🧛‍♂️👻👻 à travers les domaines.



Elles vous invitent au rassemblement devant la laverie à la jonction des domaines :

- A 16H30 pour les petits jusqu'à 8 ans ;
- A 17H pour les grands à partir de 9 ans.

Une affreuse surprise attendra les participants en fin de parcours 😊☠️🎃.

Vous êtes volontaires pour offrir des bonbons à ces vilains fantômes, vampires et autres sorcières afin d'éviter leurs sorts, veuillez vous inscrire à l'adresse suivante info@asltps.eu en signalant : Bonbon ou sort et le numéro complet de maison

3. La Brocante

A la demande de plusieurs propriétaires, une brocante sera organisée par l'ASL le mercredi 1 novembre, jour de la Toussaint sur la route le long de la piscine des Tamaris et jusqu'à la pétanque, voire plus loin selon le nombre d'inscrits.

Celle-ci débutera à 10H et chaque propriétaire disposera d'un espace de maximum 3 mètres.

Veuillez-vous inscrire à l'adresse suivante info@asltps.eu en signalant : Brocante.

4. Notre Assemblée Générale de Propriétaires

Comme signalé, celle-ci se déroulera à l'Ardaillon à Vias le 02 novembre dès 9 heures.

Cette année, le dépouillement des bulletins déposés dans l'urne lors de l'AG sera supervisé par le commissaire de justice, responsable des envois.

Veuillez-vous manifester pour participer à celui-ci à l'adresse secretaire@asltps.eu

Si vous n'avez pas reçu votre convocation, nous vous demandons de vérifier dans vos indésirables. Le cas échéant, vous pouvez demander le plus rapidement possible un duplicata en envoyant un mail à notre secrétaire secretaire@asltps.eu

Une coquille est apparue dans le bulletin de vote à la résolution N°7 relative à l'approbation du budget 2023/2024.

Le montant des charges proposé est bien de **1.300€**, montant qui comprend les charges **annuelles** de 156€ relatives à la facture globale d'internet.

Désolé pour ce désagrément.

5. L'Apéro des Proprios

Dès que notre AG sera terminée, nous vous accueillerons sur l'esplanade du bar des Tamaris pour le traditionnel apéro des proprios.

Ce moment d'une grande convivialité nous permet de nous retrouver tous ensemble autour d'un apéro et de petites chipoteries toujours agréables à grignoter.

Nous vous y attendons nombreux.

Vous avez des remarques ou des questions

info@asltps.eu

Votre Conseil Syndical

Président : Jean Marie GODEFROID

Vice-Président : Freddy DERBAIX

Secrétaire : Carlos URBANO

Trésorier : Philippe HASTIR

Relations : Bénédicte ISTACE

Technique : Laurent MORELLE

Administrateur : Marc VIERSET

<https://asltps.eu/> Notre équipe